

III

(Actes préparatoires)

CONSEIL

CONSEIL

RECOMMANDATION DU CONSEIL

du 7 janvier 2014

concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne

(2014/C 8/01)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 283, paragraphe 2,

vu le protocole (n° 4) sur les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment son article 11.2,

RECOMMANDE AU CONSEIL EUROPÉEN:

de nommer M^{me} Sabine LAUTENSCHLÄGER membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans.

Fait à Bruxelles, le 7 janvier 2014.

Par le Conseil
Le président
D. KOURKOULAS
